



Carte de résident et séparation

Par **anikina1**, le **04/08/2012** à **16:57**

Bonjour,
Je suis québécoise (Canadienne)
Le français est ma langue natale et j'ai fais l'ensemble de mes études en français
Je suis arrivée en France en octobre 2008
J'ai tout de suite vécu avec mon conjoint et actuel mari
Nous nous sommes mariés en aout 2009.
Je vais faire ma demande de carte de résident de 10 ans sous peu.
Je suis auto-entrepreneur et j'ai une petite boutique sous ce statut.
Notre mariage ne va pas bien et je suis malheureuse.
Je voudrais savoir quelle sont les possibilité en cas de séparation, ou du moins si nous ne vivons plus sous le même toit?
Merci beaucoup.